

EXTRAIT DU REGISTRE D
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021
Affiché le 20.04.2021
ID : 001-210102471-20210416-0124720214212-DE

Nombre de membres
- Afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à
la délibération : 10
Pouvoir 1

Séance du 14.04.2021

01247.2021.4.2.12

Date de la convocation : 17.02.2021

Date d'affichage : 20.04.2021

L'an deux mil vingt et un le 14 AVRIL à 17 heures

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Denise
COMOY, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice,
Absent Excusé : D.JULLIARD a donné pouvoir à MC COUTURIER

M. Stéphane JEANNIN a été élu Secrétaire de séance, conformément à
l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET : 3.1. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Vu la présentation budgétaire discutée en commission des finances le 31.03.2021
Vu les propositions du budget primitif 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide

- D'APPROUVER le budget primitif arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1047670.84€	1047670.84€
Section d'investissement	522881.43 €	522881.43€
TOTAL	1570552.27€	1570552.27 €

CONTRE 7 ABSTENTION 0 POUR 4 VOIX

Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :
et publication et notification
le :

Pour copie conforme
Le Maire, D. COMOY

